

LA CHARTE DE LA SECTION SPORTIVE LES DEVOIRS DES ELEVES – JOUEURS

Section rugby

Lorsque je m'engage dans la section sportive :

- Je suis acteur de ma réussite donc je dois avoir une attitude de travail.
- Je me donne les moyens de réussir scolairement.
- Je donne une image positive du sportif, et plus particulièrement du rugbyman, de mon Comité, de mon club et de mon établissement.
- J'assiste à tous les entraînements et à tous les matchs UNSS.
- Je m'engage à rattraper les cours si besoin.
- Je respecte le règlement de l'établissement et de la section.
- J'assume les exigences d'une pratique de haut-niveau Scolaire.
- Je transmets dans mon club les valeurs et les connaissances acquises.
- J'établis une relation de confiance avec les responsables de la Section.
- Je respecte mes camarades.
- Je respecte l'ensemble des Personnels de l'établissement, ainsi que les différents intervenants de la section
- J'accepte les tâches nécessaires à la vie d'un groupe.
- Je m'implique dans le projet associatif ou projet d'établissement
- Je défends et porte des valeurs de solidarité (initiateur de projet et aide dans groupe)

Signature des parents

Signature de l'élève-joueur